

PROGRAMME RÉNORÉGION (PRR)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Pour être admissible, vous devez :

- être propriétaire-occupant;
- être citoyen canadien ou résident permanent;
- avoir un revenu, pour l'ensemble des membres de votre ménage, inférieur ou égal au revenu maximal admissible au programme, lequel varie en fonction de la taille du ménage et de la région;
- être propriétaire d'un bâtiment dont la valeur, en excluant le terrain, doit être inférieure ou égale à la valeur maximale établie par la MRC. Cette valeur ne peut dépasser 115 000 \$.

PROPRIÉTAIRE(S)-OCCUPANT(S)

Propriétaire 1

N° téléphone résidence

N° téléphone bureau

N° téléphone cellulaire

Courriel

Propriétaire 2

N° téléphone résidence

N° téléphone bureau

N° téléphone cellulaire

Courriel

LOGEMENT

Adresse

Municipalité

Code postal

Type de bâtiment : Individuel/jumelé Duplex Maison en rangée Copropriété (maximum de 2 logements)

Maison mobile : propriétaire du terrain Autre (préciser) :
 locataire du terrain

Le bâtiment comprend-il d'autres espaces que le logement admissible (ex. : local commercial, logement locatif, etc.)? : Oui Non

S'il s'agit d'une résidence d'accueil ou d'une maison de chambres, veuillez préciser le nombre de places disponibles ou de chambres offertes en location : Résidence d'accueil : _____ places (maximum 9) Maison de chambres : _____ chambres (maximum 3)

Valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) : _____ \$ Selon le compte de taxes (année) : _____

Année de construction : _____ Depuis combien de temps habitez-vous ce logement à titre de résidence principale? _____

COMPOSITION DU MÉNAGE

Propriétaire(s)

	Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1			/ /
2			/ /

Conjoint(e)

	Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1			/ /

Autres

	Nom	Prénom	Date de naissance (AAAA/MM/JJ)
1			/ /
2			/ /
3			/ /

Nombre total de personnes dans le ménage :

Êtes-vous d'ascendance autochtone? Oui Non

AIDE FINANCIÈRE DÉJÀ REÇUE D'UN AUTRE PROGRAMME DE LA SHQ

Avez-vous déjà reçu une aide financière du <i>Programme RénoVillage</i> (RVI) au cours des 10 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous déjà reçu une aide financière du <i>Programme de réparations d'urgence</i> (PRU) au cours des 5 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme <i>Logement abordable Québec — volet Nord-du-Québec</i> (LAQ-N) au cours des 10 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Avez-vous déjà reçu une aide financière du programme <i>RénoRégion</i> (PRR) au cours des 10 dernières années?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

TRAVAUX

Indiquez la ou les déficiences majeures touchant votre bâtiment

Déficiences majeures :

- 1) Les murs extérieurs (revêtement extérieur, revêtement intermédiaire, pare-vapeur, solin);
- 2) les ouvertures (portes, fenêtres);
- 3) les saillies (éléments structuraux des galeries, balcons, escaliers extérieurs);
- 4) la toiture (revêtement de toiture, pontage);
- 5) la structure (fondation et ossature du bâtiment);
- 6) l'électricité (câblage, panneau de dérivation, entrée électrique);
- 7) la plomberie (tuyauterie, puits, installation septique);
- 8) le chauffage (appareil et système de chauffage);
- 9) l'isolation thermique (isolation mur, plafond, fondation).

Cochez (✓)

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)
- 8)
- 9)

Autres déficiences majeures admissibles :

- Surpeuplement;
- Bâtiment inachevé – Date de début des travaux : / / .

Décrivez brièvement la ou les déficiences majeures que vous avez identifiées :

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

Pour tous les membres du ménage de 18 ans et plus, les preuves de revenus de l'année 2017 comprenant :

- ◆ Une copie des rapports d'impôt 2019 (fédéral et provincial)
- ◆ Une copie de l'avis de cotisation 2019 (fédéral). *Si vous n'avez pas ce document en votre possession, veuillez communiquer avec l'Agence des douanes au 1 800 959-7383 pour en obtenir un exemplaire.*

*** Prière de ne pas envoyer d'originaux, car ils ne vous seront pas retournés**

La subvention pour votre logement peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 12 000 \$. Le pourcentage d'aide varie selon le revenu du ménage. Votre logement doit nécessiter des travaux admissibles d'au moins 2 000 \$ qui visent à corriger une ou plusieurs déficiences majeures, lesquels seront identifiés par le partenaire municipal lors d'une visite d'inspection.

NOTE : Les travaux exécutés avant l'autorisation du partenaire municipal ne sont pas admissibles à une aide financière.

ENVOI DE LA DEMANDE

Votre demande doit être acheminée
à l'adresse suivante :

**MRC de La Haute-Côte-Nord
26, rue de la Rivière, bureau 101
Les Escoumins (Québec) G0T 1K0**

Pour toute autre information :

Téléphone : 418 233-2102 ou
1 866 228-0223, poste 220

SIGNATURE DU OU DES PROPRIÉTAIRE(S)

J'atteste que les informations ci-dessus sont véridiques et complètes et je reconnais que toute information erronée pourrait remettre en cause ma demande.

Signature

Année / Mois / Jour

Signature

Année / Mois / Jour

(À l'usage de la MRC)

Reçu à la MRC le
(Année / Mois / Jour)

N° dossier :